



Pour toute question, contactez le COS 38 au 04.76.09.22.57, par mail à sejour@cos38.com ou visitez le site internet www.cos38.com

Partez en vacances avec la Bourse Solidarité Vacances et bénéficiez d'une aide financière pour partir en vacances.

Le COS 38 propose le dispositif Bourse Solidarité vacances en partenariat avec l'association SAVATOU et l'ANCV. Pour en bénéficier, chaque adhérent COS 38 devra au préalable vérifier son éligibilité. Découvrez les modalités.



PRESENTATION

La Bourse Solidarité Vacances est un dispositif d'aide au départ en vacances mis en place par l'ANCV (organisme de création des chèques vacances).

Des offres de séjours et de loisirs solidaires : grâce à un catalogue d'offre d'hébergeurs conventionnés, de proposer des hébergements à prix réduit (de -50 à -70%).

Des séjours variés et de qualité : en villages de vacances, campings, résidences de tourisme, hôtels... partout en France, à la mer, à la campagne, à la montagne ou en ville de 8 jours / 7 nuits en location simple, demi-pension ou pension complète

Aide au transport : la SNCF met à la disposition de l'ANCV des billets de train valables pour toutes les destinations en France au tarif unique de 30 € (aller et retour – offre sous conditions).

Critères éligibilité

- Etre adhérent COS 38
- Etre détenteur de la carte loisirs SAVATOU saison 2020-2021
- Avoir avec un quotient familial CAF inférieur à 1000 ou un revenu fiscal de référence et un nombre de parts fiscales correspondant au [tableau du RFR](#) ou être à la CMU
- Tous les participants du séjour doivent impérativement faire partie du même foyer fiscal

Procédures et organisation du séjour

- Remplir le formulaire de la page 33
- Contacter SAVATOU par téléphone au 04 76 71 15 15 avec les références BSV pour instruire votre dossier. SAVATOU dispose d'un catalogue d'offres sur internet qui sont disponibles en temps réel.
- L'association SAVATOU contactera le COS 38 pour vérifier l'éligibilité de votre demande.
- Rendez-vous à l'agence SAVATOU pour réserver votre séjour. La réservation Bourse Solidarité Vacances sera effectuée avec SAVATOU, dès que vous aurez fait votre choix d'hébergement.



FICHE DE RENSEIGNEMENT

Pour chaque personne qui souhaite partir sur le même séjour (pour les familles, ne pas remplir en doublons tous les champs).

Procédure et organisation du séjour en page 32 de la brochure.

Dossier COS 38

Référent du dossier :

Nom/prénom

Adresse

E-Mail@..... Téléphone/...../...../...../.....

Quotient familial CAF (inférieur à 1000) Age

Handicap (si oui, préciser lequel)

Accompagnant n°3, 4, 5 etc...

Les souhaits

Dates de départ (2 choix obligatoires):

Choix n°1 : du au/2021 Choix n°2 : du au/2021

Accompagnant n°1 :

Nom/prénom

Adresse

.....

E-Mail@.....

Téléphone/...../...../...../.....

Quotient familial CAF

Age

Handicap (si oui, préciser lequel) :

.....

Accompagnant n°2 :

Nom/prénom

Adresse

.....

E-Mail@.....

Téléphone/...../...../...../.....

Quotient familial CAF

Age

Handicap (si oui, préciser lequel) :

.....

Destinations (ex. région, ville, mer, campagne, montagne) :

Choix n°1 : Choix n°2 :

Choix n°3 :

Préférences (ex. distance, environnement, animations, piscine, pension, location) :

.....

Documents à fournir obligatoirement

- Photocopie d'une Attestation CAF ou Avis d'imposition ou Couverture Maladie Universelle pour chaque bénéficiaire (attestant du Quotient Familial inférieur à 1000)
- Photocopie d'une pièce d'identité pour chaque bénéficiaire (passeport ou carte d'identité)